



FILLON2017.FR

SÉCURITÉ DES FRANÇAIS : L'EFFICACITÉ D'ABORD

Les terribles attentats qui ont endeuillé la France en 2015 ont servi de **révélateurs de notre mauvaise approche des enjeux de sécurité intérieure** depuis des années. Mon Gouvernement avait engagé les réformes nécessaires pour y remédier mais il n'a pas pu aller aussi loin que je le souhaitais. La délinquance est la conséquence d'absence de sanction, de vision globale, d'intégration et de confiance dans le terrain. L'impunité a engendré un manque d'autorité sociale qui rejaillit sur l'école et toutes les institutions qui doivent évoluer pour regagner le terrain perdu.

L'actuel Gouvernement a non seulement reculé sur tous ces points mais il a considérablement accru le mal par idéologie, désorganisation de la chaîne pénale, réagissant au coup par coup et par un état d'urgence dont l'inscription dans la Constitution amplifierait les difficultés, en accordant à l'Etat tous les droits, au lieu de les résoudre. La France n'a pas besoin de plus de policiers, plus de gendarmes ou de plus de lois, (« *Quand un peuple n'a plus de mœurs il crée des lois* », Tacite) mais que policiers et gendarmes soient dotés de moyens d'action matériels et juridiques à la hauteur des défis et que leur coordination soit renforcée. Une révolution des esprits est nécessaire pour produire une culture du résultat pour la sécurité de tous les Français avec l'aide des magistrats. C'est pourquoi le détail des actions de police sera présenté en même temps que celui de la justice.

Les Gouvernements de François Hollande ont politisé la sécurité intérieure au lieu de la renforcer. En travestissant d'abord la réalité : l'Office National de la Délinquance et de la Réponse Pénale, organisme indépendant, a été doublé d'une structure ministérielle qui ne communique qu'en fonction des besoins du moment. On nie la vérité mais tout montre que la délinquance augmente. La loi du 15 août 2014 de Christiane Taubira a en plus officialisé la **quasi impunité des délinquants** en supprimant le programme de construction de places de prison, en soumettant l'action pénale aux possibilités d'incarcération et non aux besoins réels. **Le renseignement a été sacrifié** à des vues politiciennes en le détachant des services opérationnels. **La lutte contre le terrorisme** est quant à elle coordonnée par une cellule ministérielle qui ne tient pas compte du travail des policiers. Le Gouvernement n'a pas d'autre stratégie que celle du chiffre : plus de policiers pour enrayer le chômage, mais des policiers sans pouvoir puisque ce sont des emplois jeunes au rabais. Et quand l'émoi face aux attentats aboutit au recrutement de 10 000 policiers, on ne prévoit ni leur formation ni leur niveau de compétence.

Improvisation et coups de menton ne remplacent pas une vraie stratégie. La seule possible est de renforcer la chaîne de la sécurité en renforçant chacun de ses maillons, à tous les niveaux. Le rôle de l'Etat est de se concentrer sur le terrorisme, les crimes et délits, d'organiser la coopération entre toutes les forces qui contribuent à la sécurité nationale, de veiller au respect des libertés encadrées par les magistrats, avec une seule exigence : le résultat.

La politique de sécurité intérieure que je veux conduire est double. Il faut d'abord renforcer les pouvoirs des forces de l'ordre nationales en leur donnant immédiatement des moyens accrus et en assurant la sanction des délinquants. Pour autant, on ne peut pas ensuite tout demander à ces forces : il est temps de confier aux polices municipales et à la sécurité privée des moyens d'action pour participer à la reconquête des territoires. La police de terrain ne relève pas exclusivement de l'Etat mais aussi des collectivités. Pour cela des coopérations sont nécessaires et un changement des cultures indispensable pour rendre possible ce double mouvement.

Je souhaite promouvoir une vraie sécurité intérieure, soucieuse de la protection de tous les Français. La rupture est là, à travers quatre axes et dix actions.

1) LUTTER DE MANIÈRE IMPLACABLE CONTRE LE TERRORISME ET RENFORCER L'EFFICACITÉ DES FORCES DE L'ORDRE NATIONALES

Pour répondre à la menace terroriste, il faut d'abord améliorer l'organisation du renseignement trop cloisonné. Il faut aussi mener une politique de prévention de la radicalisation qui revient à une approche territoriale globale des déviances vers la délinquance, la criminalité et la radicalisation.

Action 1 : Créer un grand ministère de l'Intérieur rassemblant toutes les forces qui concourent à la sécurité : police, gendarmerie, administration pénitentiaire, douanes, pour une meilleure organisation et coordination des services. Cela impose des simplifications de structures et une meilleure coopération entre police et gendarmerie.

Action 2 : Réformer d'urgence l'organisation du Renseignement pour mieux faire face au terrorisme. Nous devons être capables de recueillir l'information à la base et de traiter les données les plus sensibles par des analyses performantes au plus haut niveau. La Direction générale de la Sécurité Intérieure, DGSI,



FILLON2017.FR

sera donc rattachée à nouveau à la Direction générale de la Police Nationale pour la cohérence policière de la lutte anti-terroriste. Je rendrai au renseignement territorial les moyens humains et matériels dont il a été privé. Je créerai une filière de carrière valorisante en son sein avec des spécialisations et un effort particulier en matière de détection de la radicalisation.

Action 3 : Investir tout de suite dans les moyens techniques de support : Les dépenses de personnels représentent 85 % du budget de la Sécurité, au détriment des investissements pour la modernisation. Il faut réformer, réorganiser et investir là où c'est indispensable : police technique et scientifique, accès Internet protégé seront les priorités budgétaires, ainsi que la rénovation du parc automobile et informatique (100M€).

2) SÉCURISER NOS FRONTIÈRES ET ACCROÎTRE LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

Notre sécurité aux frontières est essentielle pour prévenir le terrorisme. Elle est dépendante de la coopération européenne et mondiale.

Action 4 : Renforcer notre défense des frontières Schengen par des garde-côtes, une plus grande utilisation de Frontex et l'emploi systématique de la biométrie dans le contrôle des déplacements de population et l'expulsion des étrangers coupables de crimes ou de délits graves.

Action 5 : Intensifier l'usage des fichiers informatiques et des données biométriques, et les échanges intra européens, tout en préservant les libertés. Il est prioritaire de mettre en place sans délai l'accès au fichier passagers PNR, indispensable pour contrôler les arrivants et les mouvements. Il sera créé une carte nationale d'identité biométrique.

3) FAIRE CONFIANCE AUX MAIRES POUR GAGNER LA BATAILLE DE LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les polices municipales répondent à une logique ignorée depuis trop longtemps : celle de la responsabilité des maires en matière de police de terrain. Celle-ci a été reconnue par une loi en 2007 qui n'a pas donné aux magistrats municipaux les moyens de leur politique. Il faut y remédier.

Action 6 : Les policiers municipaux seront armés après formation et disposeront des habilitations nécessaires pour procéder à des contrôles d'identité et dresser des procès-verbaux dans d'autres domaines que la seule circulation. Leur action judiciaire sera contrôlée

par les Officiers de Police Judiciaire de la Police Nationale. Les sociétés de sécurité privées seront autorisées à étendre leur action, notamment en matière de gardiennage.

Action 7 : Dotés de ces moyens d'action, les maires auront un rôle pilote dans le rétablissement de la tranquillité publique. Des Plans Locaux de Sécurité (PLS) fixant des objectifs annuels précis seront élaborés avec la participation active des services de l'Etat. Pour mettre un terme à l'échec récurrent de toutes les politiques de prévention de la délinquance urbaine, l'échange d'informations nominatives sera facilité par la loi entre tous les acteurs de la proximité.

Action 8 : Faire appliquer la loi du 5 mars 2007 qui institue dans les villes de plus de 50 000 habitants **un conseil des droits et devoirs des familles qui implique les parents dans la prévention, avec effets sur les prestations sociales.** L'impunité encourage toutes les dérives. La présence de policiers municipaux et nationaux lors de ces conseils coordonnés avec les PLS sera assurée.

4) RÉTABLIR L'AUTORITÉ PAR LA CERTITUDE DE LA SANCTION ET L'APPLIQUER AUX RAPPORTS SOCIAUX, À L'ÉDUCATION ET AUX TRANSPORTS

L'autorité nécessaire des représentants de l'ordre et des agents publics pour conduire ces actions ne pourra s'obtenir que si la certitude de la sanction est effective. Pour abolir l'impunité, nous étendrons la procédure de transaction ou de contravention à toutes les infractions qui troublent l'ordre public au quotidien (80 %).

Action 9 : Nous devons construire 16 000 places de prison pour inverser la logique de l'impunité en matière de crimes et délits. Parallèlement, nous rendrons efficaces les mesures alternatives en renforçant leur caractère contraignant. Il faut assurer le paiement des contraventions au besoin par prélèvement sur les prestations sociales.

Action 10 : Nous porterons nos efforts de retour à la paix civile en particulier dans l'éducation, les transports, l'habitat, la surveillance des réseaux sociaux contre le terrorisme et la radicalisation, la lutte contre les stupéfiants et les commerces illicites en mettant un terme à l'impunité. La lutte contre les dérives violentes à l'école, les fraudes massives dans les transports, la vente et l'usage de stupéfiants, sera ainsi plus efficace. La paix publique en dépend, nous y veillerons.

4 PRIORITÉS POUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

- 1) **Lutter de manière implacable contre le terrorisme et renforcer l'efficacité des forces de l'ordre nationales, en créant un grand ministère de l'Intérieur, en alliant recherche du Renseignement et répression, et en pariant sur les technologies modernes.**
- 2) **Sécuriser nos frontières et accroître la coopération européenne pour prévenir les attaques terroristes et maîtriser les flux migratoires grâce aux nouvelles technologies de biométrie.**
- 3) **Confier aux maires les missions de tranquillité publique avec l'aide de l'Etat et faire des partenariats locaux les creusets de l'intégration et de la prévention.**
- 4) **Rétablir l'autorité dans les rapports sociaux, l'habitat, l'éducation et les transports. Créer des places de prison et promouvoir l'impunité zéro et la mise en œuvre systématique de sanctions adaptées.**